



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique agricole

Question écrite n° 82586

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur le rapport concernant l'agriculture familiale rendu par le Conseil économique, social et environnemental. En effet, celui-ci préconise de définir des politiques publiques adaptées aux contextes locaux et aux enjeux des agricultures familiales, articulées avec des programmes d'actions coordonnés en matière d'alimentation, d'éducation, de santé, d'emploi, de protection des ressources naturelles... Il lui demande de lui indiquer quelles mesures il entend prendre à ce sujet.

Texte de la réponse

Dans son rapport concernant l'agriculture familiale, le Conseil économique, social et environnemental préconise de définir des politiques publiques adaptées aux contextes locaux et aux enjeux des agricultures familiales, articulées avec des programmes d'action coordonnés en matière d'alimentation, d'éducation, de santé, d'emploi et de protection des ressources naturelles notamment. En France, l'élaboration des politiques publiques relatives à l'agriculture se fait en concertation étroite avec tous les acteurs concernés, notamment au sein du conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et agroalimentaire. Dans le cadre de l'année internationale de l'agriculture familiale proclamée par les Nations Unies, le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, a convié, en février 2014, les ministres de l'agriculture étrangers à adopter à ses côtés une déclaration ministérielle en faveur de l'agriculture familiale. Cette déclaration a pour ambition de faire reconnaître aux décideurs politiques des pays du Nord comme des pays du Sud la nécessité de mettre en place des politiques publiques adaptées, capables de créer un environnement favorable au développement des agricultures familiales qui permettent de nourrir 70 % de la population mondiale. Elle a été adoptée par 40 ministres de l'agriculture.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82586

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4845

Réponse publiée au JO le : [18 août 2015](#), page 6333